

Mairie de BOUENI 2, rue de la Fraternité 97620 BOUENI

☎ 0269 62 16 31

Objet du Marché

**AMENAGEMENT DU FRONT DE MER DE HAGNOUDROU TRANCHE FERME -
TRANCHE CONDITIONNELLE 1 – TRANCHE CONDITIONNELLE 2 COMMUNE DE
BOUENI**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 17/02/2023 à 12h00

Décembre 2022

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX

1. Pouvoir Adjudicateur :

Mairie de BOUENI 2, rue de la Fraternité 97620 BOUENI

☎ 0269 62 16 31

2. Maîtrise d'œuvre :

EIC, ZI Vallée 3 Longoni, BP 67 Kawéni 97600 MAMOUDZOU

☎ 0269 60 01 11

3. Objet du marché :

**AMENAGEMENT DU FRONT DE MER DE HAGNOUDROU - TRANCHE FERME - TRANCHE
CONDITIONNELLE 1 - TRANCHE CONDITIONNELLE 2 - COMMUNE DE BOUENI**

3a. Mode de passation :

Marché d'appel d'offres - Procédure Adaptée définie à l'article L2123 du CCP

3b. Lieu d'exécution :

Village de Hagnooudrou dans la Commune de Bouéni

3c. Décomposition en tranches et lots

Décomposition en lots

L'ensemble des travaux est traité en 4 lots, à savoir :

LOT N°1 : TRAVAUX PREALABLES, TERRASSEMENT GENERAUX, SOUTÈNEMENT, ENROCHEMENTS, PARKING.
LOT N°2 : DALLAGE, BORDURE, MURET, ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES.
LOT N°3 : AMENAGEMENT ESPACE VERT, CLOTURE ET PORTILLON, MOBILIER URBAIN.
LOT N°4 : ECLAIRAGE PUBLIC.

La présente consultation concerne le lot n°02 après la résiliation du marché par la maîtrise d'ouvrage pour cause de défaillance de l'entreprise titulaire ; les autres lots sont déjà attribués.

Décomposition en tranches

Les travaux d'aménagement comportent trois tranches :

- une tranche ferme pour protection du cimetière et réalisation d'une promenade.
- une tranche Conditionnelle 1 pour protection par enrochement du mur de soutènement des écoles.
- une tranche Conditionnelle 2 pour la réalisation d'une promenade et valorisation des activités maritime.

4. Modalités essentielles de financement et de paiement :

Financement de l'opération : Etat et Commune Paiements par mandats administratifs Acomptes mensuels

Les marchés sont à prix global et forfaitaire. Les prix sont fermes et actualisables. **Ordonnateur :**
Monsieur le Maire de Bouéni

Comptable assignataire : Le Trésorier municipal

5. Renseignements et justificatifs à fournir par les candidats

Les candidats seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés. L'unité de monnaie est l'euro.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

➤ DC1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire pour ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante :

<http://minefe.gouv.fr> thème : marchés publics)

➤ DC2 (déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://minefe.gouv.fr> thème : marchés publics)

➤ Les documents mentionnés à l'article 2143-3 du CPP, à savoir :

▪ Une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée selon laquelle :

- il satisfait aux obligations fiscales et sociales,

- il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir,

- il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire,

- Il n'aura pas recours au travail clandestin et à l'utilisation d'une main d'œuvre étrangère en situation irrégulière (DC6)

▪ Attestation d'assurance de l'année en cours

▪ En cas de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés

▪ Un mémoire technique comportant : Les capacités techniques, professionnelles et références du candidat

pour des travaux similaires datant de moins de trois ans. Ainsi que des éléments d'appréciation concernant la

sécurité du chantier et la préservation de l'environnement (fournir un SOSED).

7. Critères de sélection des candidatures

Les candidatures seront sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte :

➤ Capacités techniques : les moyens matériels et humains des candidats

➤ Capacités financières

➤ Capacités professionnelles : certificats de qualifications professionnelles ou toute preuve équivalente

➤ Le délai d'exécution

➤ Références pour des travaux similaires

➤ La sécurité des divers acteurs du chantier et des riverains

➤ La préservation de l'environnement et de l'élimination des déchets

8. Critères d'attribution :

Dans un second temps les entreprises retenues à l'appel à candidature remettront une offre. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

- Les prix des prestations : **40%**

- La valeur technique : **50%**

- Délai : **10%**

Type de procédure : procédure adaptée

9. Date limite de réception des plis

Les candidats peuvent transmettre leur offre « **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU FRONT DE MER DE HAGNOUDROU - TRANCHE FERME - TRANCHE CONDITIONNELLE 1 - TRANCHE CONDITIONNELLE 2 - COMMUNE DE BOUENI** » par voie numérique et devra contenir les pièces définies au 6 supra.

La date limite de réception des plis est fixée au 17/02/2023 à 12h00

10. Adresse où les plis doivent être transmises

2, rue de la Fraternité 97620 BOUENI

11. Adresse pour la demande de renseignements

BUREAU D'ETUDE EIC

ZI Vallée 3 Longoni, BP 67 Kawéni 97600 MAMOUDZOU

☎ 02 69 60 01 11 / Fax. 02 69 61 33 85

12. Date d'envoi de l'avis à la publication : 24/01/2023